

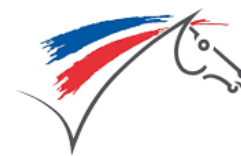
Réunion Commission TREC

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

le 11.03.2019 à Pertuis

Présents : Bernard Ciot, Jacky Guyon, Steve Latruffe, Nancy Guyon, Guillaume Dufour, Gilles Dewavrin, Glad Duclos Lerda

Excusés : Audrey Poirier, Jean François Lemoine



FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Budget

Problème par rapport à l'investissement des bénévoles. Nécessité de demander aux autres présidents de commission les frais de repas pour les réunions.

Sur le budget achat de matériel, le renouvellement de l'ensemble des fiches techniques pour chaque organisateur depuis le changement en début d'année sera pris en compte. Il conviendra donc de faire passer les factures correspondant à l'achat de papier et de cartouches d'encre à Mathilde pour le remboursement (dans la limite de 47€ par organisateur).

Le budget pour les formations de juge a été très entamé par une formation triple (juge, chef de piste POR et PTV) avec deux intervenants en septembre pour les juges Nationaux ou candidats Nationaux. Il reste 383.94€ sur cette enveloppe globale.

Il n'y a, à priori, pas de formation à Lamotte cette année pour les Nationaux Elite et candidats Nationaux Elite, qui était un déplacement compris dans cette enveloppe.

En revanche, la somme restante ne permet pas l'organisation d'une nouvelle formation pour les juges Nationaux. Il faudra donc prévoir celle-ci à l'automne.

Challenge PACA

Présentation et rappel du dispositif.

Trois catégories « cavaliers » et une catégorie Attelage sont récompensées. Depuis septembre, cela représente 182 cavaliers et 10 attelages.

Il faut une participation à un TREC dans 3 départements différents pour être classés. Tous les TREC sont comptabilisés, sur le principe d'une computer List, plus un cavalier fait de concours, plus il a de chances d'être premier.

Pour le niveau amateur, il faudra peut-être prévoir une distinction entre Amateur 1 et Amateur 2 pour encourager les cavaliers à monter de niveau. Le choix est fait de laisser ce fonctionnement pour 2019 mais sera peut-être en revoir en 2020, en fonction du nombre de cavaliers concernés par ce niveau.

Remise des prix : 3 propositions : 1 soirée TREC (sous le format de la soirée de l'endurance mais en perte de vitesse sur cette discipline), 2 dans le cadre de l'AG du CRE, 3, dans le cadre de cheval passion

C'est la seconde proposition qui est retenue. Cela donnera de la visibilité à la discipline et permettra de la mettre en avant au niveau du CRE. Bien sûr, cette solution dépend du mode d'organisation de l'AG du CRE qui sera défini bientôt. Si jamais le CRE ne reconduisait pas une AG festive et ouverte comme en 2018, une soirée spéciale TREC serait organisée dans un lieu à définir.

Les lots sont très biens. Il faut faire apparaître plus l'investissement du CRE de 500€. Pour l'an prochain, une participation des clubs plus importante sera sollicitée pour offrir des stages et proposer plus de lots.

Cahier des charges organisateur

Le cahier des charges organisateur est approuvé avec quelques modifications. Il sera diffusé auprès des organisateurs au cours de l'année. Ceux faisant le souhait de ne pas s'y accorder perdront l'inscription de leur concours sur ce challenge pour l'année 2020.

Pour aider les organisateurs à améliorer leurs concours, il est proposé de prévoir un temps de « rappels réglementaires » lors de la réunion « calendrier » de l'automne.

Démission Georges

Glad a contact avec quelqu'un des Alpes Maritimes de motivé pour reprendre le rôle de correspondant départemental. Elle transmettra ses coordonnées à la commission

Questions diverses

Question des cavaliers individuels qui partent à 2 : application du règlement : les cavaliers s'attendent et une pénalité de 5min est appliquée.

Budget l'an prochain : Jacky demande à ce que des panneaux « Attention traversée de chevaux » en jaune soient chiffrés. Il faudrait en prévoir 10 par département (ce qui représente 5 traversées de route). Il faut voir avec la commission Endurance pour chiffrer cela pour le prochain budget.

Affichage des tarifs : Le SIF ne rend plus visible les tarifs aux cavaliers connectés via leur licence. Seuls les comptes engageurs ont accès à cette information (mise en conformité liée au RPGD, car on peut connaître le niveau de vie des gens en connaissant leurs dépenses en engagements de concours....). Pour plus de lisibilité, il est conseillé aux organisateurs de publier leurs tarifs, soit via les infos générales du concours, soit par un fichier ajouté à la page du concours (comme beaucoup de concours dans le Var le font déjà).